

**BULLETIN MENSUEL**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**  
FONDÉE EN 1822

DES  
SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON  
RÉUNIES

et de leurs GROUPES de ROANNE, VIENNE et VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Secrétaire général : M. P. Nicod, 122, rue Saint-Georges ; Trésorier : M. J. Jacquet, 8, rue Servient

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

<b>ABONNEMENT ANNUEL</b>	{ France et Colonies Françaises . . . . . <b>10 francs</b> Etranger.. . . . . <b>15 —</b>	
2.490 Membres	<i>MULTA PAUCIS</i>	Chèques postaux c/c Lyon, 101-98
LE BULLETIN NE PARAÎT PAS PENDANT LES VACANCES (JUILLET-AOÛT)		

## PARTIE ADMINISTRATIVE

### Admissions.

*Ont été admis à la séance du 9 mai :*

MM. Chapman, Basilewsky, Pons, Chomel, Guyot, Ehrwein, Leroy, Fournier, Volette.

### ORDRE DU JOUR

DE LA

**Séance générale du Mardi 13 Juin 1933, à 20 h. 30**

1° *Vote sur l'admission des candidats présentés le 9 mai auxquels est ajouté :*

M. Thomas (M.), 72, rue du Général-Gratry, Bruxelles (Belgique), parrains, MM. Gautier et Bonnamour.

2° *Présentation de :*

M. Saint-Martin, industriel, Châteauneuf (Saône-et-Loire), par MM. Larue et Goutaland. — M. Bourlière (F.), étudiant en médecine, cercle du Luxembourg, 61, rue Madame, Paris (6<sup>e</sup>), *Chenilles et Chrysalides de Lépidoptères exotiques et paléarctiques*, par MM. Larue et Jacquet. — M. Varitchak (Bogdan), Ivkanceva ulica 15/IV, Zagreb (Yougoslavie). *Cytologie, Mycologie, Pathologie végétale*. — M. Magnusson (A.-H.), Fyradalersgatan 26, Göteborg (Suède), *Lichens*, par MM. Riel et Nicod. — M. Lapeyre, La Valbonne (Ain), par MM. Joly et Thomas.

- 3<sup>o</sup> M. P. REMY. — Présentation de la Sangsue *Cyotbranchus respirans* Troschel, nouvelle pour la faune de France.  
4<sup>o</sup> Communications diverses.
- 

## SECTION BOTANIQUE

---

### ORDRE DU JOUR

DE LA

**Séance du Lundi 12 Juin, à 20 h. 30**

- 1<sup>o</sup> M. QUENEY. — Les progrès des connaissances botaniques en Algérie depuis 1830, d'après le livre du Professeur MAIRE.  
2<sup>o</sup> M. POUZET. — Une nouvelle station d'*Ægilops cylindrica* à Ambérieu (Ain).  
3<sup>o</sup> Présentation de plantes de la Grande-Chartreuse.

### Excursion botanique.

Dimanche 11 juin 1933. *Sortie botanique* dans le massif de Chartreuse, au col de la Ruchère (1.413 mètres).

Départ de Lyon en autocars, rendez-vous à 6 heures place des Cordeliers, café des Tramways. Arrivée au couvent de la Grande Chartreuse (961 mètres) vers 9 heures, visite. Col de la Ruchère, 12 h. 30. Déjeuner tiré des sacs. Retour au couvent, départ vers 16 h. 30. Retour par Saint-Pierre-de-Chartreux, col du Cucheron, la route du Frou.

Arrivée à Lyon vers 20 heures.

Le nombre des places étant strictement limité, s'inscrire en versant la somme de 50 francs : M. POUZET, pharmacien, 116, grande rue de Monplaisir, avant le jeudi 8 juin, 17 heures, ou au Siège, 33, rue Bossuet, où une permanence sera assurée mercredi 7 et jeudi 8 juin, de 18 à 19 heures.

### Herborisation publique.

Dimanche 18 juin 1933. *Sortie botanique d'une demi-journée* au Marais des Echets.

Départ à 13 h. 10. Train Lyon-Croix-Rousse (consultez horaire d'été), descendre à la gare des Echets.

Retour Lyon-Croix-Rousse vers 19 heures.

---

## SECTION ENTOMOLOGIQUE

---

### ORDRE DU JOUR

DE LA

**Séance du Mercredi 14 Juin, à 20 h. 30**

- 1<sup>o</sup> M. le D<sup>r</sup> E. ROMAN. — Transport des Moustiques par les véhicules.  
2<sup>o</sup> Présentations d'échantillons recueillis à l'excursion du 28 mai.  
3<sup>o</sup> Communications diverses.

## SECTION MYCOLOGIQUE

### ORDRE DU JOUR

DE LA

#### Séance du Lundi 19 Juin, à 20 heures

- 1<sup>o</sup> M. THOMAS. — Sur la détermination macroscopique des champignons d'après leur coloration.
- 2<sup>o</sup> Présentation de champignons frais.

#### Excursion mycologique.

Dimanche 11 juin, à Vaugneray. Rendez-vous à Vaugneray-gare, à l'arrivée du train partant de Saint-Just à 13 h. 30.

#### Excursion mycologique.

Dimanche 18 juin, à Loire. Départ de Lyon-Perrache par le train de 9 h. 25. Retour par celui de 20 h. 45. Repas tiré des sacs. Les sociétaires bénéficieront sans formalités spéciales du nouveau billet à tarif réduit, dit « billet de fin de semaine ».

### EXCURSION BOTANIQUE ET MYCOLOGIQUE

Le dimanche 2 juillet, dans le massif de la Grande Chartreuse. Départ en autocar à 6 heures précises, place des Cordeliers, devant le café des Tramways. Un arrêt aura lieu à 6 h. 10, place de la Mairie, à Villeurbanne (devant l'église) pour prendre les collègues habitant ce quartier. Les cars iront jusqu'au col de la Charmette (1.271 mètres). De là, les excursionnistes feront le Charmant Som.

Repas tiré des sacs ; en cas de pluie, on s'abritera sous le Habert du Charmant Som. L'après-midi, retour par les forêts jusqu'au col de la Charmette d'où les cars repartiront à 17 heures. Arrivée à Lyon vers 20 heures.

S'inscrire d'avance et avant le jeudi 29 juin, 18 heures, chez M. DESVIGNES, libraire, passage de l'Hôtel-Dieu, qui accepte de recueillir les adhésions et percevra en même temps le coût du trajet, soit 47 fr. 50 par personne.

Il est à peine besoin de souligner l'intérêt de cette sortie qui non seulement permettra de prendre contact avec la riche flore phanérogamique et mycologique de la Chartreuse, mais aura en outre un côté pittoresque sur lequel il est inutile d'insister.

### GROUPE DE ROANNE

Dimanche 25 juin, *excursion botanique et mycologique* aux Bois Noirs organisée par MM. le Dr Léon CHABROL et LARUE.

Départ en autocars de la cour de la gare de Roanne à 7 heures. Itinéraire-programme : Roanne, Rocher de Rochefort (arrêt). Gué de La Chaux, Saint-Priest-la-Prugne, Rio-Cros, col de la Charme (1.120 mètres). Réunion avec un groupe vichyssois. A pied (2 heures de marche, aller et retour), ascension facile par sentiers forestiers du Puy de Montoncel (1.292 mètres), point culminant du massif (vaste panorama circulaire s'étendant vers l'Est

\*\*

jusqu'à 250 kilomètres. Retour par le col de la Charme (déjeuner tiré des sacs), Arcousat, col de Saint-Thomas (arrêt), Châteauguillard, Coutenson (arrêt), Saint-Just-en-Chevalet (arrêt), Les Moulins, Villemontais, Roanne. Arrivée vers 20 heures.

Inscription à la librairie Lauxerois, rue du Lycée, avant le 17 juin.

\*  
\*\*

Samedi 15 et dimanche 16 juillet 1933, *excursion archéologique, géologique et botanique* au Puy et au Mézenc.

#### ITINÉRAIRE-PROGRAMME :

*Samedi 15 juillet.* — Départ en autocars de la cour de la gare de Roanne à 5 h. 45. Roanne, Noirétable (arrêt une demi-heure), Vallorc-Montagne, Saint-Gervais, Ambert, Arlanc, La Chaise-Dieu (visite de l'église, monument historique), Sambadef, Bellevue, descente de la vallée de l'Arzon, Vorey (déjeuner en commun, arrêt de 12 à 13 h. 30), les gorges de Peyredeyre, Le Puy (arrivée vers 15 heures). Traversée du Puy sans arrêt, Denise (visite de l'ancien volcan et des colonnades et gerbes de prismes basaltiques dites orgues d'Espaly). Retour au Puy vers 16 heures ; point d'arrivée : Pont de la Borne. Visite du Puy sous la direction de M. LESOURD, agrégé d'histoire : église gothique Saint-Laurent (tombeau de Duguesclin), le rocher d'Aiguilhe, la chapelle romane Saint-Michel, le Temple de Diane, la cathédrale romane, la Vierge Noire, le cloître (x<sup>e</sup> siècle), la chapelle des Pénitents, montée à la Vierge (rocher Corneille). Descente par les vieilles rues. Repos au Fer à Cheval (Jardin Vinay). Souper libre.

*Dimanche 16 juillet.* — Départ du Puy à 6 heures pour les Estables. Excursion botanique et géologique au Mézenc de 7 heures à 11 heures. Retour par les Estables, Fay (déjeuner en commun, arrêt de 12 h. 30 à 14 heures). La Détourbe, Le Chambon, Tence, Yssingaux, Pont de l'Enceinte, Monistrol, Aurec, Le Pertuiset (gorges de la Loire), Saint-Rambert-sur-Loire, Saint-Cyprien, Meylieu, Feurs, Balbigny, Roanne.

Inscription à la librairie Lauxerois, rue du Lycée, avant le 25 juin.

---

### NOTE CONCERNANT LE TRÉSORIER

Notre ancien trésorier reçoit encore des cotisations de membres étrangers. M. RAVINET étant souvent absent de Lyon, ces envois peuvent s'égarer. Il prie donc instamment ses collègues d'adresser leur cotisation à son successeur, M. JACQUET, 8, rue Servient, Lyon.

---

## PARTIE SCIENTIFIQUE

### SECTION BOTANIQUE

#### Excursion à Hauteville (3 juillet 1932)

Par M. E. POUZET

Tel est l'attrait d'une excursion botanique à Hauteville qu'à son annonce tous les amis des plantes lyonnaises ont dû éprouver le désir d'y participer. Aussi, si notre caravane ne comprenait que.... trente-cinq sociétaires, bien

plus nombreux sont ceux qui nous ont vu partir, regrettant de n'avoir pas le loisir de nous accompagner.

Parmi les favorisés, ceux qui n'avaient jamais herborisé dans ces riches stations ont été émerveillés de leurs « découvertes », et ceux qui déjà connaissaient ces montagnes si spéciales du Bugey, si riantes et si prometteuses de récoltes variées évoquées par ces noms seuls des localités parcourues : Charabotte, Cormaranche, Mazières, Vély, col de la Rochette, Valromey, qui sonnent si agréablement à l'oreille du botaniste, ont eu plaisir à revoir ces lieux et à se remémorer leurs récoltes antérieures.

Nous avons eu la joie de compter parmi les excursionnistes quelques auditeurs de nos cours du printemps : ils auront certainement éprouvé, de cette abondante cueillette de plantes jusque-là inconnues, j'allais dire insoupçonnées, le désir d'augmenter leurs connaissances botaniques. Il nous a été particulièrement agréable de retrouver parmi nous, non seulement quelques anciens membres de notre Société que seule l'absence d'excursions avait déshabitués de la fréquentation de nos séances, mais toute une phalange de jeunes étudiants et étudiantes qui ont su, par leur entrain, nous montrer comment se peuvent concilier l'étude et le plaisir.

Mais je dois mentionner plus spécialement encore la présence de notre collègue, M. THIÉBAUT, et l'en remercier lui qui *nobis hoc otia fecit*, puisqu'il a eu l'idée et a fixé la date de cette sortie dont il a été le véritable animateur en en prenant la direction, tenant fidèlement la promesse qu'il nous avait faite d'y assister, malgré les difficultés et les aléas d'un lointain voyage, et le peu de temps dont il disposait.

La dernière excursion officielle de la Société dans ces régions favorisées date des 3 et 4 juillet 1887 : donc quarante-cinq années, jour pour jour, nous en séparant et si, depuis, quelques sorties individuelles de membres de la Société ont eu lieu, à peine en avons-nous eu l'écho dans nos séances puisque, je crois, rien n'en est resté dans nos annales. Pendant ce demi siècle combien de modifications ont pu être apportées dans cette flore, quelles plantes ont disparu, quelles autres ont pu apparaître amenées par des causes diverses ? Très peu, probablement ; mais encore convient-il de dresser à certains intervalles l'inventaire de ces richesses et d'en noter les modifications. Mon but n'est pas d'établir une liste des plantes que l'on peut trouver dans le trajet que nous avons parcouru, mais de comparer notre récolte actuelle aux listes des plantes signalées dans plusieurs comptes rendus de sorties antérieures dont il existe trois, à ma connaissance, excellents et très détaillés : l'un de MAGNIN, en juillet 1872, un autre de MÉHU, en juillet 1875, et le dernier de M. MEYRAN, en juillet 1887 : ce dernier n'ayant pas paru dans nos *Annales*. Je ne saurais mieux faire que de conseiller à nos collègues désireux de se documenter sur les richesses botaniques de la région de Hauteville de se reporter à ces travaux, cela évitera des redites inutiles. Du reste je ne saurais avoir la prétention de donner un travail complet puisque cette année, ne disposant que d'une journée, nous n'avons exploré qu'une partie de la région, laissant de côté le parcours Tenay-Maison de secours et tout le marais de Cormaranche.

On peut dire, d'une façon générale, que nous avons revu sur notre parcours la plus grande partie des plantes signalées antérieurement et fleurissant à cette époque de l'année, et notre attention s'est portée principalement sur la recherche des plantes rares ou peu communes de la station.

La première sur laquelle attirera notre attention M. THIÉBAUT, est un hybride de *Carduus defloratus* × *Carduus crispus*, et découvert par lui, il y a quelques

années au-dessus de la maison de secours. Si *C. defloratus* a résisté à l'envahissement d'une végétation très active dans ces éboulis, il n'en est pas de même de l'autre parent dont il nous a été impossible de retrouver trace : dans ces conditions, nous ne pouvions songer à la présence de l'hybride.

La recherche de *Atropa belladonna*, assez commune dans les montagnes du Jura et le Bugcy, où CARIOT la signale en maints endroits, nous a donné un résultat positif puisque quelques pieds en ont été découverts malheureusement non encore fleuris complètement.

*Campanula subramulosa*, forme de *C. pusilla*, dans laquelle on avait cru voir tout d'abord *C. caespitosa*, erreur rectifiée par la suite, garnit toujours les rochers du Golet du Thiou de ses grappes bleues.

*Artemisia absinthium* a été récoltée.

*Campanula Chaberti* dédiée par CARIOT à ce botaniste qui l'avait découverte à la montagne de Saint-Benoît et l'avait déjà nommée avec plus d'à-propos, *C. angulosociliata*, rappelant ainsi les dents hyalines et renversées dont sont pourvus les angles de la tige, caractère spécifique qui la distingue de *C. rapunculus* et *C. persicifolia*, entre lesquelles elle se place, a échappé à notre attention.

Par contre, nous avons pu constater que les parois des rochers du Golet du Thiou portent toujours quelques touffes de *Potentilla caulescens* non encore fleuries, d'*Erinus alpinus*, de *Kernera saxatilis*, d'*Asplenium viride*, de *Hieracium lanatum*, *H. hupleuroides*, *H. Jacquini*, *H. amplexicaule*, et un hybride de *H. Jacquini* × *H. amplexicaule* présentant la forme des feuilles des deux espèces ; de *Dianthus saxicola* forme bugesienne de D. SCHEUCHZERI. Non loin de là, nous recueillons quelques pieds fleuris d'*Asarum europæum*.

*Aconitum napellus* signalé comme une rareté au Golet du Thiou, en 1872, nous échappe également.

Dans les éboulis, depuis la maison de secours, nous trouvons, déjà signalés autrefois : *Salix appendiculata*, *S. incana*, *S. cinerea*, *S. sericeana*, que MÉNU n'avait pas retrouvé, *S. grandifolia*, dont fait mention MAGNIN.

Nous n'avons pas vu *Alsine Jacquini*, plante peu commune qui se trouve aussi sur le versant de Ruffieu, Virieu et Hotonnes, localités citées par CARIOT.

*Elymus europæus*, graminée intéressante n'a pas été rencontrée.

*Geum intermedium*. — Principal objectif de notre sortie, cette plante, découverte à Mazières, en 1876, ne figure donc pas les Comptes rendus de MAGNIN et de MÉNU. M. MEYRAN nous dit, dans le sien, qu'il en a été trouvé quelques pieds. Il ressort, d'une étude de GILLOT d'Autun, sur *G. intermedium*, que son aire de dispersion est assez étendue puisqu'on le rencontre partout où se trouvent les deux espèces dont il est l'hybride. Il a été récolté sur plusieurs points de Suisse, d'Autriche, d'Allemagne, du Danemark, de la Suède, de la Norvège, de la Belgique, de l'Italie et de la Russie. Et si une demi-douzaine de stations seulement ont été signalées jusqu'ici en France, il est probable que des chercheurs avisés en rencontreraient d'autres, car cette plante est plus commune qu'on le croit. Du reste, elle est connue depuis fort longtemps, s'il est exact que certaines espèces décrites et figurées par DALESCHAMPS, en 1553, se rapportent à *G. intermedium* quoique n'en portant pas le nom.

Comme il fallait s'y attendre, la découverte de cette station souleva, entre les membres d'alors, la question de l'hybridité. Qu'il suffise aujourd'hui de signaler *Geum intermedium*, au contraire de certains hybrides, mais conformément à ce qui se passe quelquefois, se reproduisant lui-même. Une expérience de ce fait a lieu actuellement dans l'établissement de nos collègues,

MM. LAVENIR, à Vaise, qui, depuis quinze ans, ont introduit dans leurs cultures un pied de *G. intermedium* provenant précisément de Mazières et le voient se semer de lui-même chaque année avec une régularité parfaite sans avoir jamais remarqué le moindre indice de retour à l'un des générateurs, fait que VIVIAND MOREL avait déjà constaté chez JORDAN. Mais alors, dira-t-on, pourquoi est-il question d'hybridité ? C'est une espèce caractérisée ! non, puisque les individus ne sont pas constamment semblables les uns aux autres, se rapprochant par certains caractères tantôt de l'un, tantôt de l'autre des parents, et, ce qui ne simplifie pas la question, donnant de nouveaux produits par leur mariage avec l'un ou l'autre des parents ; non puisque la plante ne se retrouve pas tous les ans dans les endroits où elle a été découverte, tout au moins dans les bois, où elle a plus à lutter pour son existence que dans un jardin, et qu'après sa disparition momentanée on la retrouve ensuite, nouveau produit des hasards d'une fécondation croisée.

On a signalé à Cormaranche la présence des deux parents sans y avoir trouvé l'hybride. L'explication probable de ce fait est que, à cette altitude, *G. rivale* est en fruits lorsque *G. urbanum* fleurit ; tandis qu'à Mazières le retard dû à la différence d'altitude les amène parfois au point voulu pour favoriser le croisement.

Nous n'avons pas eu la bonne fortune de découvrir cet hybride malgré d'attentives recherches car, si *G. rivale* est commun, *G. urbanum* est très rare dans ces parages, et la plante présentée en séance ne vient pas de Mazières mais a été mise obligeamment à notre disposition, en même temps que de très beaux spécimens des deux parents, par MM. LAVENIR, pour nous la faire connaître.

Au sujet de *Heracleum alpinum* que nous avons cueilli abondamment, et dont tout botaniste doit se méfier s'il ne veut pas s'exposer aux effets vésicants que produit sa manipulation, et décrits à plusieurs reprises dans nos *Annales*, notamment par GILLON (*Ann. Soc. Bot. de Lyon*, vol XXVI, page 129), il convient de préciser que (voir les gravures dans la Flore de l'abbé COSTE), la plante de LINNÉ est toute différente de *H. pyrenaicum* de LAMARK. L'examen seul et superficiel du dessin des deux plantes dans la Flore de COSTE, sans rechercher les caractères des autres organes, montre au premier coup d'œil, par la seule différence du pourtour des feuilles, que ces deux noms ne peuvent être synonymes, comme le laisserait croire le Compte rendu de MÉNU : l'appellation *alpinum* de LINNÉ s'appliquant exactement à la plante que nous avons récoltée et dont les feuilles ont les segments arrondis, parfois même étant très peu lobés ; tandis que LAMARK a nommé *pyrenaicum* un *Heracleum* dont les segments des feuilles ont un aspect tout différent par leurs lobes lancéolés acuminés. Le synonyme *H. juranum* (Genty) que donne COSTE de cette plante mériterait même d'être adopté de préférence comme nom habituel puisqu'elle n'a été, jusqu'ici, trouvée que dans le Jura auquel il est logique de rattacher géographiquement le Bugey. Les stations du Jura sont deux localités du mont Chateleu (Doubs). Quelques flores ont signalé *H. alpinum* dans les Alpes, au pied du versant méridional du Simplon : MAGNIN, qui rapporte cette indication, ajoute qu'elle demande à être confirmée.

*Herminium clandestinum* = *Ophrys monorchis* = *Ophrys triorchis*. — Existe en Chartreuse ; aux environs de Briançon, à la Vachette ; signalé au Vély par MAGNIN mais non trouvé par lui, ni par MÉNU en 1875, non plus qu'en 1887, M. MEYRAN n'en faisant aucune mention. Pas plus que nos devanciers, nous n'avons eu la bonne fortune de rencontrer cette curieuse Orchidée dont les

noms différents rappellent les âges successifs : à l'état jeune, elle ne porte, en effet, qu'un tubercule auprès duquel s'en développent, après la floraison, deux ou trois autres. Elle existe dans des stations assez nombreuses, mais n'est généralement pas très commune dans chacune.

*Drosera rotundifolia*. — La recherche de cette plante a donné un résultat tout à fait négatif. Le Compte rendu de MAGNIN, en 1872, résumant, ou plutôt réunissant en une seule liste les récoltes de deux herborisations, indique cette plante dans les parties tourbeuses du Vély où elle n'a pas été retrouvée en 1875. En 1887, M. MEYRAN nous dit pourtant l'avoir récoltée.

*Pinguicula grandiflora* trouvée dans les marécages du Vély en 1876, non signalée depuis, a échappé à nos recherches ainsi que *Vaccinium oxycoccos* indiqué au Vély par CARTOT, mais jamais signalé dans aucun compte rendu. Nous sommes loin d'avoir parcouru tout le Vély. Je n'ai pas rencontré, dans la partie visitée, de ces régions à Sphaignes denses et nettes, presque sans trace d'autre végétation où l'on trouve habituellement ces plantes.

*Thlaspi Gaudinianum*. — Nous avons trouvé cette Crucifère que SAINT-LAGER cite comme caractéristique des hautes prairies jurassiques et que JORDAN a distinguée de plusieurs autres espèces toutes confondues par les auteurs sous le même nom de *Thlaspi alpestre*, ne les considérant que comme des formes particulières aux stations où elles croissent, ainsi qu'il en est pour d'autres genres polymorphes tels que *Iberis* et *Alyssum* de la même famille, *Thalictrum*, *Hieracium*, etc., et subissant peut-être, pour ce cas particulier, les influences de l'altitude comme il semble résulter des observations de AUDIN.

A ne tenir compte que du plaisir que nous aura procuré cette sortie à Hauteville, notre journée d'hier, passée dans ce cadre si riant du Bugey, avec d'aimables et sympathiques collègues, devra être marquée d'une pierre blanche. Au point de vue des connaissances que nous y aurons acquises, elles seront nombreuses pour ceux qui, pour la première fois, font la promenade. Quant aux botanistes qui connaissaient déjà la région, ils auront pu constater l'utilité de ces retours en pays connu pour se rendre compte, comme je le disais au début de cette note, des changements apportés dans la flore. Ces notes rapides nous auront édifiés sur quelques-uns de ces changements que nous avons pu constater.

Je ne crois pas vous avoir donné de déception pour n'avoir rien dit de la beauté des paysages parcourus. J'ai l'impression, au contraire, de vous en avoir évité une en ne tentant pas de le faire : ces choses ne peuvent que perdre à la description, il faut les voir ; et nous les avons vues hier dans des conditions atmosphériques rarement réalisées. Les Cytises de Charabotte et du col de la Pierre Taillée, les théories interminables de *Geranium silvaticum* bordant routes et sentiers, la traversée de la forêt de Mazières, les prairies, je devrais dire le parc du Vély, le col de la Rochette avec, à ses pieds, le riant Valromey et au delà le Grand-Colombier dominé lui-même par la cime neigeuse et lointaine du Mont Blanc, ne se décrivent pas, il faut les voir pour n'en goûter que mieux et n'en ressentir que plus vivement tout le charme, et nous tâcherons d'en conserver le plus longtemps possible l'agréable souvenir.

4 juillet 1932.

### Note sur « *Mercurialis ambigua* » L. Ses variations.

Cette plante, très répandue dans les environs d'Alger, en Algérie, en Tunisie, au Maroc et diverses régions de l'Europe méridionale, a déjà fait l'objet de notes de la part de plusieurs botanistes : NICOLAS et BATTANDIER (*Bulletin de la Société d'Histoire naturelle de l'Afrique du Nord*, 1919, n° 10) ; REYNIER (*B. S. B. Fr.*, 21 juillet 1922), etc. Caractérisée d'une façon superficielle par les flores, inconnue aux environs de Lyon, nous pensons être utile en donnant un résumé du résultat de nos observations complétant et précisant les caractères de cette plante.

Rappelons pour mémoire que *Mercurialis ambigua* L. est considérée avec *Mercurialis Hueti*, *Hanci*, comme une simple variété de *Mercurialis annua*, celle-ci étant une espèce dioïque ; nous indiquerons plus loin les rapports de ces trois mercuriales.

*Stations.* — Décombres, voisinage des habitations, bords des chemins.

*Appareil végétatif.* — Analogue à celui de *M. annua*, mais feuille différente. Dans *M. annua* les feuilles sont plutôt crénelées que dentées, tandis que dans *M. ambigua*, elles sont assez profondément dentées et ont en outre leurs dents bordées de cils blanchâtres, assez gros, beaucoup plus grands et plus forts que ceux que présentent les dents de *M. annua* ; ces caractères de la feuille de *M. ambigua*, très nets cependant, ne semblent pas avoir été remarqués par les auteurs précédents ; il est juste d'ajouter qu'ils peuvent varier, s'exagérer dans certains individus ou, au contraire, s'atténuer jusqu'à disparaître presque complètement ; c'est ainsi que nous avons pu voir dans l'herbier de la Faculté des Sciences d'Alger un échantillon totalement dépourvu de dents, c'est la forme *Mercurialis integrifolia* Pomel. Malgré ces variations, les caractères de la feuille ci-dessus indiqués restent assez constants pour être pris en considération dans une diagnose de la plante. La teinte de la feuille nous a paru plus foncée dans *M. ambigua* que dans *M. annua* et cette différence persiste dans les plantes d'herbier, ce qui semble indiquer une différence d'intensité dans la chlorophylle ou, peut-être, une différence dans la composition chimique.

*Fleurs.* — Unisexuées comme dans *M. annua* ; fleurs mâles à 3 sépales, 12 à 15 étamines, à filets un peu fléchis ou sinucux, anthènes à loges sensiblement sphériques ; fleurs femelles à 3 sépales, 2 carpelles, très souvent 3 ; il faut ajouter qu'ici les étamines avortées et représentées seulement par leurs filets existent toujours, notamment au nombre de 3, dans les fleurs à 3 carpelles alternant avec les sépales et avec les carpelles ; si on tient compte de la loi d'alternance des pièces florales on devrait en conclure que les sépales sont en réalité des pétales, conclusion à discuter.

*Inflorescences.* — C'est principalement par les inflorescences que *M. ambigua* diffère de *M. annua*. Nous distinguerons les dispositions suivantes :

A. Forme typique, monoïque. — A l'aisselle de chaque feuille, un glomérule de fleurs mâles et à côté sur un pédicelle qui paraît distinct, une fleur femelle ; remarquons que ce pédicelle est généralement très court, de 1 millimètre à 1 centimètre. Quant au glomérule, à y regarder de près, c'est une ombelle simple avec quelques bractées à sa base et un pédoncule extrêmement court ; les fleurs mâles sont plus ou moins pédicellées. Ces dispositions se reproduisent analogues sur les rameaux.

B. Forme unisexuée mâle. — Les fleurs femelles avortent ; les fleurs mâles toujours en glomérules sont fixées vers la partie supérieure de chatons qui prennent un grand développement et atteignent jusqu'à 10 centimètres

de longueur ; ils sont tout à fait comparables à ceux de *M. annua*, et on se croirait en présence de pieds mâles de cette dernière s'il n'y avait les feuilles dentées pour détromper.

Ce sont là les deux formes les plus répandues, très inégalement suivant les stations et presque toujours mélangées avec prédominance tantôt de l'une des formes, tantôt de l'autre.

Elles présentent de nombreuses formes intermédiaires que nous réduirons à trois :

1<sup>o</sup> La tige principale ne porte que des chatons mâles comme dans B, mais les rameaux sont du type A, c'est-à-dire monoïques.

2<sup>o</sup> Une partie seulement de la tige principale est de la forme B, unisexuée mâle, les autres parties sont monoïques comme dans A, ainsi que les rameaux.

3<sup>o</sup> Certains pieds appartenant à l'un ou à l'autre des deux formes ci-dessus, ont leurs chatons mâles remplacés par des chatons androgynes, les fleurs femelles étant toujours au sommet des chatons.

Portons maintenant notre attention sur ces chatons androgynes qui sont bien plus nombreux qu'une observation superficielle ne le laisse supposer. Pour mieux comprendre ce qui va suivre, distinguons deux parties dans un chaton : une partie inférieure réduite à une espèce de tige très fine que nous appellerons base et une partie supérieure, prolongement de la précédente qui porte les fleurs mâles d'abord, femelles ensuite. Quand on examine très attentivement les inflorescences du type A on s'aperçoit qu'on a en réalité des chatons androgynes dont la base très réduite disparaît à l'aisselle de la feuille, de sorte qu'on est amené à cette conception très simple : que toutes les inflorescences sont des chatons androgynes qui deviennent mâles par avortement des fleurs femelles ; il est très rare de trouver des chatons femelles par avortement ou atrophie des fleurs mâles, nous en avons observé de tels cependant ; il y a donc dans *M. ambigua* une tendance à la diœcie, mais cette diœcie n'est jamais réalisée d'une manière parfaite. Remarquons en passant que cette conception met en lumière une analogie de plus entre *M. ambigua* et une autre plante de la même famille, le *Ricinus communis*, où l'on a aussi des inflorescences androgynes, des grappes, avec fleurs mâles à la base et fleurs femelles au sommet. Dès lors les caractères spécifiques de *M. ambigua* pourraient se formuler et se résumer ainsi :

Feuilles très nettement dentées et ciliées ; inflorescences androgynes en chatons à base plus ou moins réduite ou nulle, les fleurs mâles insérées au-dessous de la fleur femelle (il y en a rarement deux) ; variations fréquentes consistant généralement dans l'avortement des fleurs femelles, avortement compensé par un plus grand développement des chatons devenant des chatons unisexués mâles.

Si on compare maintenant *M. ambigua* avec *M. annua* on peut établir le petit tableau comparatif ci-dessous.

*Mercurialis ambigua.*

*M. annua.*

Feuilles. — Très dentées à dents très ciliées, à cils longs.

Peu dentées à dents moins ciliées et à cils courts.

Inflorescences. — Androgynes (chatons) ou androgynes et unisexués mâles, le plus souvent sur le même pied.

Toujours unisexuées mâles et femelles sur des pieds distincts.

Fleurs femelles. — Souvent à 3 carpelles.

Exceptionnellement à 3 carpelles.

Quant à *M. Huett*, COSTE dans sa flore la considère comme une simple variété de *M. annua* au même titre que *M. ambigua*. Or, *M. Huetti*, est dioïque comme *M. annua*, elle est plus petite que cette dernière et a ses fruits glabres ou presque glabres ; par sa dicécie elle se rapproche donc beaucoup plus de *M. annua* que de *M. ambigua*. Dès lors il conviendrait de faire de *M. ambigua* une sous-espèce de *M. annua*, tandis que *M. Huetti* pourrait être considérée comme une simple variété de cette dernière<sup>1</sup>.

N. B. — Les observations et comparaisons ci-dessus nous ont été grandement facilitées par l'examen des nombreux échantillons de *Mercurialis* des Herbiers de la Faculté des Sciences d'Alger que le Dr MAIRE a mis obligeamment à notre disposition, ce dont nous le remercions très vivement.

Alger, le 28 janvier 1933.

S. QUENEY.

## SECTION MYCOLOGIQUE

Séance de Janvier

### La méthode Limousin comme traitement de l'intoxication par l'Amanite phalloïde : ses bases physiologiques, ses résultats

Par M. le Dr BONNAMOUR

La méthode de M. le Dr LIMOUSIN, professeur à l'École de médecine de Clermont-Ferrand, repose sur le principe de l'immunité du lapin vis-à-vis de l'Amanite phalloïde. Si l'on donne à manger à cet animal 10 à 20 grammes d'Amanite fraîche chauffée à 100-120 degrés, émulsionnée dans 50 centimètres cubes d'eau, il survit sans aucun incident. Par contre, si on lui injecte sous la peau 3 centimètres cubes de suc frais d'Amanite, il meurt en vingt-quatre heures. Si l'on fait les mêmes expériences chez les chats et chez les cobayes, ces animaux, que ce soit après ingestion, ou que ce soit après injection des mêmes doses d'Amanite, meurent en deux ou trois jours avec présence de phénomènes digestifs, vomissements en particulier. A l'autopsie de tous ces animaux, les lésions hépatiques sont toujours prédominantes. Il y a donc dans l'Amanite une hépatotoxine, contre laquelle le lapin est immunisé localement au niveau de son tube digestif.

Cette immunité digestive du lapin étant établie, si l'on donne au chat un mélange de champignons broyés et de tube digestif de lapin, on voit que le chat ne meurt plus qu'en six ou sept jours, avec cette fois une prédominance des phénomènes nerveux : spasmes musculaires, cri rauque, convulsions, etc., et lésions nerveuses à l'autopsie. Il y a donc dans l'Amanite, outre une hépatotoxine, une neurotoxine, contre laquelle le lapin est également immunisé.

Comme le tube digestif du lapin a neutralisé l'hépatotoxine, le système nerveux doit aussi neutraliser la neurotoxine. En effet, si on donne à un chat un mélange de 10 grammes d'Amanite (chauffé à 120 degrés) avec 2 estomacs de lapin et 7 cervelles de lapin, le chat survit indéfiniment et sans aucun trouble apparent.

A la suite de ces expériences, M. LIMOUSIN a pensé que le mélange estomac + cervelle de lapin serait susceptible de neutraliser les toxines de l'Ama-

<sup>1</sup> A Alger et aux environs on ne trouve que *Mercurialis ambigua*, à l'exclusion de *M. annua* et de *M. Huetti*.

nite phalloïde chez les individus empoisonnés. Quatre groupes d'observations de plusieurs cas d'empoisonnement collectif ont déjà été publiés avec des résultats qui apparaissent des plus favorables.

En présence d'une intoxication par l'Amanite phalloïde, il faudra donc donner le mélange suivant :

Estomacs frais broyés de lapin . . . . .	3
Cervelles fraîches de lapin. . . . .	7

Cette méthode est, comme on le voit, des plus simples. Il sera toujours facile de se procurer des lapins, plus que du sérum antiphallinique. Il ne faudra pas craindre d'intervenir même tardivement après l'ingestion des champignons.

\* \* \*

*Discussion.* — Avant de donner la parole à ceux qui la désireraient, M. JOSSERAND prie M. BONNAMOUR, qui vient d'exposer fort clairement la méthode de M. LIMOUSIN, de prendre les lieu et place de ce dernier et de bien vouloir répondre comme en son nom aux questions qui pourraient être posées ou aux objections qui pourraient être formulées.

M. JOSSERAND fait lui-même quelques réserves ; il craint que les malades en proie aux effroyables vomissements caractéristiques de l'empoisonnement phalloïdien ne tolèrent mal, ou même ne rejettent aussitôt, une aussi grande quantité de viscères. Si l'efficacité de la méthode se confirmait, ne pourrait-on s'efforcer de préparer un extrait d'organes afin d'éviter aux malades une absorption aussi importante ?

M. BONNAMOUR répond qu'on pourrait, dans le cas de vomissements, envisager l'absorption par voie rectale. Rien ne s'oppose non plus à ce qu'on s'oriente vers la préparation d'extraits.

M. JOSSERAND rappelle que, dans les intoxications par la phalloïde, les premiers symptômes n'apparaissent que huit, douze et vingt heures après le repas. Au moment où l'on administre au malade le mélange cervelle + estomac de lapin, le poison est déjà bien loin et répandu dans tout l'organisme ; ceci étant, il paraît donc remarquable que, *une heure* après le début du traitement, les symptômes aient régressé et même disparu, notamment les vomissements. Cela implique une extrême rapidité de diffusion des antitoxines.

M. MASSIA, répondant sur ce point, fait observer que, physiologiquement, il n'y a pas là impossibilité complète ; l'absorption par la muqueuse intestinale de l'intoxiqué commençant aussitôt, les antitoxines ne tardent pas à être entraînées dans le torrent circulatoire et à rejoindre les toxines ; on peut ainsi concevoir une prompte neutralisation.

M. JOSSERAND mentionne des expériences qu'il a pratiquées à plusieurs reprises sur le lapin et qui établissent qu'il est parfaitement sensible aux poisons phalloïdiens même administrés par la voie buccale<sup>1</sup>. Il s'empresse d'ajouter que cette sensibilité est néanmoins bien plus faible que chez l'homme ; s'il n'y a pas, chez le lapin, immunité absolue, il y a du moins immunité relative.

Au surplus, dit-il, est-on certain que l'immunité du lapin (absolue ou relative) soit vraiment à la base de cette thérapeutique ? Ne peut-on y voir un simple phénomène de *fixation* et admettre que le poison se fixe élective-

<sup>1</sup> Marcel JOSSERAND. Sur la sensibilité du lapin à l'Amanite phalloïde absorbée par les voies digestives (*Bull. Soc. Mycol. de Fr.*, 1932, p. 336).

ment sur la matière cérébrale ou sur la muqueuse gastrique du lapin comme il le ferait peut-être sur celles de n'importe quel animal, *même sensible à la phalloïde* ? Sans invoquer une propriété spécifique, apanage exclusif du lapin, ne pourrait-on voir là plutôt une propriété organique très générale, un *neurotropisme* tel que l'a signalé DUJARRIC DE LA RIVIÈRE dans sa belle thèse<sup>1</sup> : « Il nous a paru intéressant de rechercher si les centres nerveux des animaux qui ont succombé à l'injection de toxine phallinique ont eux-mêmes un pouvoir toxique. L'expérience nous a donné un résultat positif. L'inoculation intra-péritonéale à des animaux neufs d'une émulsion dans l'eau physiologique de la matière cérébrale et de la moelle des animaux intoxiqués, détermine ordinairement une intoxication plus lente que celle obtenue en partant de la toxine, mais non douteuse. Lorsqu'on injecte à un animal un mélange de toxine et de matière cérébrale fraîche, la mort est retardée mais non empêchée. » (p. 65).

M. BONNAMOUR estime, que l'hypothèse d'une action de fixation n'est pas à écarter *a priori*.

M. JOSSERAND observe que sa vérification expérimentale semble assez facile ; il suffirait de reprendre les essais en s'adressant non plus au lapin, animal relativement immune, mais à d'autres animaux sensibles aux poisons phalloïdiques ; il serait intéressant de voir si leurs viscères protègent aussi bien que ceux du lapin. Il conclut en faisant remarquer l'intérêt de cette nouvelle thérapeutique.

### Contribution à la toxicologie de « *Clitocybe nebularis* »

Par M. Marcel JOSSERAND

Sans vouloir adopter la formule de l'humoriste mycophobe<sup>2</sup>, on est obligé de reconnaître que certaines espèces classées comme indubitablement comestibles et consommées sur une très vaste échelle, produisent parfois des accidents bien caractérisés.

La plus typique est sans doute *Clitocybe nebularis*. On ne saurait donner cette espèce comme toxique sans soulever les protestations des innombrables amateurs qui, dans la seule région lyonnaise, en absorbent chaque année plusieurs tonnes. Les Parisiens ne la négligent pas davantage. A Dijon, au cours de la saison 1930, il en a été contrôlé 1.300 kilogrammes. En Suisse, en Allemagne, elle est également appréciée. Il est inutile d'aligner d'autres chiffres pour établir ce que personne n'ignore : la très grande quantité de *Clitocybes* nébuleux qui se consomme annuellement et ceci sans causer la moindre victime.

Pourtant, en 1921, M. CHAUVIN donne un son de cloche nettement défavorable en publiant un cas d'empoisonnement non mortel mais assez accusé. Les circonstances rapportées montrent qu'il ne pouvait y avoir d'erreur de détermination et, par ailleurs, que les champignons étaient en bon état de fraîcheur. La toxicité de l'espèce paraissait si surprenante que CHAUVIN faisait suivre le titre de sa note d'un point d'interrogation<sup>3</sup>.

En 1931, M. G. BOURGEOIS<sup>4</sup> signale un deuxième cas et il y voit « un curieux

<sup>1</sup> DUJARRIC DE LA RIVIÈRE, *Etude physiologique d'un extrait d'Amanite phalloïde*, Paris, chez Masson, 1929.

<sup>2</sup> « On convient de nommer espèces comestibles celles qui sont le moins vénéneuses. »

<sup>3</sup> CHAUVIN, Gastro-entérite causée par *Clitocybe nebularis*? (*Bull. Soc. Myc. de Fr.*, 1921, p. 70).

<sup>4</sup> *Bull. Scientif. de Bourgogne* (organe de la Société Bourguignonne d'Histoire naturelle et de Préhistoire), t. 1, 1931, p. 41.

cas d'anaphylaxie provoqué par la consommation de *Clitocybés nébuleux* ». Sans discuter ici la nature anaphylactique ou non de cet empoisonnement, on peut retenir le fait en soi : intoxication par *Clitocybe nebularis*.

En 1932, enfin, nous avons fait nous-même l'observation suivante que nous rapportons ci-dessous et qui confirme décidément la nocivité, *occasionnelle* s'entend, de l'espèce en question.

Le lundi 7 novembre 1932, notre jeune collègue, M. GUILLEMOZ, à qui nous adressons ici tous nos remerciements, voulut bien nous signaler qu'un empoisonnement venait d'avoir lieu près de Lyon, sur la commune de Neyron. Une demi-heure plus tard, nous étions au lit de la malade et notions ce qui suit.

La veille (dimanche, 6 novembre 1932), le ménage RAP. consommait des champignons au repas de midi ; après les avoir pelés, on les avait fait bouillir quelques minutes et l'eau d'ébullition avait été rejetée. Dès 14 heures (done symptômes *précoces*), la femme se sent fortement indisposée. L'écoeurement et les malaises s'accroissent lentement pendant tout l'après-midi pour aboutir vers 20 heures à des manifestations plus positives : coliques, évacuations intestinales et vomissements. Nuit assez mauvaise. Le lendemain, la malade était encore alitée mais en voie évidente de rétablissement.

Le mari, qui avait participé au repas du dimanche, fut incommodé également au cours du même après-midi et présenta un tableau gastro-intestinal à peu près aussi aigu que celui de sa femme, mais plus bref et à terminaison plus franche<sup>1</sup>.

Le garçonnet fut légèrement incommodé vers 2 heures du matin et vomit quelque peu. Cependant, interrogé par nous, il soutint n'avoir pas éprouvé le moindre malaise. Réflexe négateur d'un enfant effarouché ? Nous ne le pensons pas car il ne semblait pas du tout troublé par notre enquête. Il est plus vraisemblable que sa version est exacte et que ses vomissements, d'ailleurs insignifiants, ne furent accompagnés d'aucune sensation désagréable.

Le repas ne comportant aucun aliment suspect (crème, moules, charcuterie, conserves, etc.), il était impossible de ne pas incriminer les champignons.

Il restait à les déterminer. Le mari, quoique point mycologue, connaissait cependant bien cette espèce qu'il avait déjà fait manger à sa famille à maintes reprises et qu'il désignait sous le nom très collectif de *Clitocybes*. Nous nous fîmes conduire à l'endroit où les débris avaient été jetés et nous les primes en main *un à un*. Notre conviction est, non seulement qu'il s'agissait sans aucun doute de *Clitocybe nebularis*, mais encore qu'aucun échantillon appartenant à une autre espèce n'y avait été mêlé.

Ce dernier point est d'ailleurs corroboré par les dires de la femme qui ne se pique pas de connaître les champignons mais souligne que, ne les consommant qu'avec grande méfiance, elle s'assure toujours en les épiluchant qu'aucun pied différent des autres ne s'y trouve mélangé. Elle affirme — et nous la croyons — qu'elle n'aurait assurément pas laissé passer un sujet différent de ses voisins. Cela, joint à l'examen très soigneux des débris, nous permet de conclure sans aucune hésitation que cette intoxication peu grave, mais tout de même assez sérieuse, est bien due à *C. nebularis*<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Noter que le mari se portait bien, alors que la femme était *hépatique* depuis des années. On ne saurait exagérer l'importance de l'intégrité de la fonction hépatique dans les empoisonnements par les champignons. M<sup>me</sup> GU., de Décines, dont nous avons relaté le cas et qui mourut empoisonnée par *Lepiota helveola*, était, elle aussi, une hépatique de vieille date.

<sup>2</sup> M. GUILLEMOZ nous donne la confirmation suivante : Postérieurement à notre enquête, il s'est rendu avec le récolteur au lieu même de la cueillette et n'y a, effectivement, trouvé que des *C. nebularis*. Tout comme nous, il a l'impression que M. RAP. connaissait très bien cette espèce et ne l'aurait jamais confondue avec une autre.

Comment expliquer ce fait ? Par la quantité absorbée ? Nous n'avons pu nous la faire préciser avec la rigueur désirable, mais M<sup>me</sup> RAP. nous affirma qu'elle fut « raisonnable » et, au surplus, il serait bien surprenant que toute la famille ait commis en l'occurrence un excès alimentaire.

Début d'altération ? Etat putréfactif incipient quoique non encore assez prononcé pour faire rejeter les champignons ? M<sup>me</sup> RAP., interrogée sur ce point, nous dit avec force que toute la cueillette était très fraîche. Noter que, de son côté, CHAUVIN (*loc. cit.*) a expressément mentionné la fraîcheur des sujets consommés. Cette hypothèse n'est donc pas à retenir.

Anaphylaxie ? Nous ne croyons guère au caractère anaphylactique des myco-intoxications que l'on range parfois sous cette rubrique. Cependant, il faut convenir que le cas rapporté par BOURGEOIS (*loc. cit.*) présente certaines caractéristiques anaphylactoïdes. Plus exactement, il semble qu'une idiosyncrasie certaine a été renforcée par une légère sensibilisation anaphylactique. Dans l'empoisonnement de Neyron, toutefois, on ne peut pas recourir à cette explication, car la famille RAP. avait déjà consommé cette espèce préalablement, non pas une fois mais à maintes reprises et sans troubles aucuns.

Intolérance personnelle ? Assurément pas, puisqu'il s'agit, aussi bien d'ailleurs que dans le cas rapporté par CHAUVIN, d'un empoisonnement multiple, donc inexplicable par des dispositions individuelles.

Nous sommes évidemment en présence d'une modification survenue dans la composition même de la chair du champignon, modification dont nous ignorons la nature et dont nous ignorons la cause, c'est-à-dire, en somme : modification dont nous ignorons tout — sauf les effets.

CONCLUSIONS. — 1<sup>o</sup> *Clilocybe nebularis* est trop couramment consommé, et ceci en toute impunité, pour qu'on puisse lui ôter son étiquette d'espèce comestible et revenir à la conception des anciens auteurs (GILLET, CORDIER, etc.), qui le considéraient comme suspect.

2<sup>o</sup> Cependant, quand des conditions que nous ignorons totalement se trouvent réunies, il peut provoquer des empoisonnements non mortels mais à syndrome gastro-intestinal bien accusé.

Lyon, mai 1933.

### Deux Cortinaires rares en France :

« *C. extricabilis* » Britz. et « *C. uliginosus* » Berk.

Par M. le Dr Robert HENRY

« *C. (Phlegmacium) extricabilis* » Britz.

#### I

En septembre 1930, je parcourais dans les environs de Besançon les sapinières de Saône riches en espèces variées. Ce jour-là, mon attention fut particulièrement attirée par de nombreux champignons (12 à 15) groupés côte à côte en arc de cercle. Comme ils étaient d'un beau jaune, je les pris tout d'abord pour *C. delibutus* que je trouve chaque année en cette localité. Mais ce ne fut là qu'une impression de courte durée ; car, dès que j'eus l'espèce en main, je fus frappé par l'aspect charnu de ce cortinaire, par son pied généralement très dilaté à la base et par la teinte jaune de ses lamelles. Décidément, il ne pouvait s'agir ni de *C. delibutus* ni de sa variété *illibatus*, d'ailleurs bien connus de nous.

## II. — DESCRIPTION.

Le chapeau d'abord arrondi-convexe, subhémisphérique, était assez régulier. Il s'étendait ensuite obtusément et devenait alors plus ou moins flexueux et fendu sur la marge. Il mesurait de 3 à 5 centimètres de diamètre. La cuticule était d'abord visqueuse et d'un beau jaune d'or. Le jaune était la teinte dominante de tout le champignon.

Les lamelles étaient jaunes au début : crème jaunâtre, puis jaune pâle ; enfin jaune brunissant. Elles étaient adnées-uncinées, presque horizontales, assez larges, assez épaisses et assez serrées.

Le stipe, plein, avait ceci de remarquable qu'il se dilatait parfois considérablement à la base, de façon à atteindre chez certains individus une épaisseur de 2 à 2,5 centimètres, parfois presque la largeur du chapeau. Il mesurait seulement 0,5-1 centimètre au sommet. Il était assez souvent incurvé à la base ; sa couleur était d'un blanc jaunâtre, jaune pâle ou jaunissant et devenant alors subconcolore au chapeau. Il présentait quelques rares fibrilles, restes de cortine colorés par les spores, prenant sur quelques spécimens une disposition en collier. Cette cortine était d'ailleurs peu abondante et fugace.

La chair était blanche ; jaune dans le bulbe ; sans odeur ou prenant vers la fin une odeur légère et désagréable ; saveur douce.

Les spores avaient aussi deux caractères remarquables : elles étaient presque rondes, peu verruqueuses, mesurant  $8-9 \times 6-7 \mu$  environ et présentaient d'autre part un apicule fortement individualisé.

Comme toujours, nous avons recherché quelques réactions chimiques et nous avons noté les suivantes :

Gaiac : 0.

Phénol : ++ (rouge carminé).

Les acides jaunissent très peu la chair.

Les bases, par contre, donnent de belles réactions :

NaOH ( sur la cuticule donnent une magnifique coloration rouge-brun  
variant d'après le code de SACCARDO du n° 12 (atropurpu-  
reus) au 10 (castaneus).  
Même réaction sur l'extérieur du pied.

NH<sup>4</sup> OH ne donne qu'une faible réaction au bas du pied.

## III. — ÉTUDE CRITIQUE

Nous avons étudié cette espèce : étant donné sa couleur, la forme de son stipe en massue, courbé en bas et jaune, ses spores pruniformes, nous l'aurions baptisée *C. cliduchus* Fr. si nous l'avions trouvée dans les feuillus, si ses lames avaient été incarnates (et non jaunes au début) et si l'arête de ces lames avait été crénelée et blanche. Or, ce n'était pas le cas.

Mais il existe tout à côté de *C. cliduchus* Fr. une espèce ou mieux une variété qui présente exactement tous les caractères mentionnés dans notre description. C'est un *Phlegmacium* du groupe des *cliduchi* précisément voisin de *C. cliduchus* et qui en diffère par : a) son habitat : conifères ; — b) ses dimensions plus petites (3-5 cm. au lieu de 5-8 cm. de D.) ; — c) la couleur jaunâtre ou jaune des lames au début et leur arête entière ; — d) les spores presque rondes :  $8-9-10 \times 6-7 \mu$  avec une courte pointe.

Je veux parler du cortinaire décrit par BRITZELMAYR sous le nom de *C. extricabilis*.

Reportez-vous à la description qu'il en donne dans sa « *Revision der diagnosen zu den von M. Britzelmayr aufgestellten Hymenomyceten Arten* », IV Folge,

p. 3 ; et vous verrez que le champignon dont nous venons de donner les caractéristiques essentielles a toutes chances d'être *C. extricabilis*. L'auteur signale en particulier des détails qui sont absolument concordants :

« H. halbkugelig..... [au début]..... 50 br... gelb ... et surtout : « St. voll, 100 l., ob. 5 br. sich nach unt. fast dreifach verdickend,..... L. gelblich..... Fl. weiss..... sp. 8-10  $\times$  6-7  $\mu$ , kugelförmig mit einem kurz zugespitzten Ende... »

Enfin, l'auteur apparente son espèce au *C. vitellinopes* de SECRETAN que FRIES a identifié avec son *C. diduchus* (n° 199). En comparant enfin notre schéma à celui de BRITZELMAYR (p. 4, n° 15), l'impression se trouve confirmée.

Nous n'insisterons pas ici sur la discussion critique de cette diagnose puisqu'elle a été faite in *Bull. Soc. Hist. naturelle du Doubs*, 1932. Disons simplement que nous n'avons rien trouvé qui se rapportât à notre description sauf *C. extricabilis* qui y répond tout à fait.

CONCLUSION : C'est bien à cette dernière espèce que nous avons eu affaire. Cette courte description, d'ailleurs, ne se propose pas tant de donner un aperçu botanique de la plante que de signaler sa présence éventuelle en France où elle n'avait jamais été constatée, que je sache, jusqu'à ce jour.

### « *C. (Inoloma) uliginosus* » Berk.

#### I

Dans la même contrée, au lieu dit *la Graisière-aux-Pins*, en octobre 1930, nous avons trouvé sous *épicias*, dans le voisinage des *bouleaux* et des *aulnes*, entre des touffes de *Molinia caerulea*, émergeant d'un tapis de mousses parcourues elles-mêmes par le rare *Lycopodium clavatum*, un cortinaire que nous avons déterminé *C. uliginosus* de BERKELEY. Voici sa description :

#### II

*Chapeau* mamelonné, 1,5-2 à 5 cm., conico-campanulé, ou mamelonné-pointu, soyeux, peu épais, d'un beau fauve ocracé-rutilant avec le mamelon châtain.

*Lamelles* jaune-ocracé puis fauve-olive et cannelle ; adnées-uncinées, sub-décurreentes par une dent.

*Pied* très long, *flexueux-gondolé*, luisant, creux, non pas jaune-doré mais paille-luisant ; sous une certaine incidence, on devine çà et là de petites zones annulaires soyeuses, vite disparues.

*Chair* jaune-olive, inodore, insipide, très mince, membraneuse au bord.

*Spores* jaune-olivâtre sous le microscope, 7-8  $\times$  4-5  $\mu$ , ellipsoïdes, très finement ponctuées.

*Réactions* : bases : (NaOH ; KOH). La chair se colore en brun-châtain (10). Le cuticule en brun *badius* (20) ; NH<sup>4</sup>OH : donne du brun plus ou moins lilacin.

*Acide* (NO<sup>3</sup>H) : colore la chair en ocracé (29).

*Observations* : Joli champignon, grêle, fragile ; variété probable de *C. cinnamomeus*.

#### III

Ce champignon répond au *C. uliginosus* des divers auteurs :

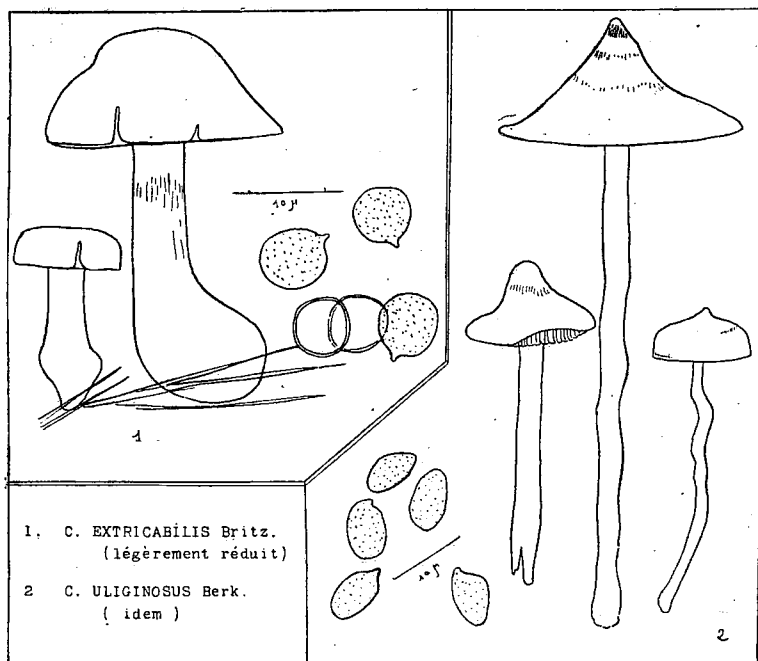
BERKELEY, *Oull.*, p. 190.

FRIES, *Systema mycologicum. A. conspersus, buliginosus* : I., p. 261 : « *stipite longo, torto, basi albo-tomentoso. In silvis humidis, graminosis, sphagnosis, frequens b. locis limosis* ».

FRIES, *Epicr.* (1874), p. 371, n° 131 : « pileo conico-campanulato....., Lamellis adnatis....., luteo-olivaceis, demum cinnamomeis. Ambigit inter *C. croceum* cujus forte varietas paludosa et croceorum a quo colore modo differe videtur. »

QUÉLET, 10<sup>e</sup> *Supplément* (1880), *Ass. Fr. p. Avanc. des Sc.*, Congr. de Reims, p. 5, « chapeau roux ou bai »....., en troupes dans les tourbières du Jura.

QUÉLET, *Flore myc.* (1888), p. 151. *C. cinnamomeus* var. *uliginosus* Berk.



COOKE et QUÉLET, *Clavis synoptica* (1878), p. 122, n° 130. « Pileo lateritio ; carne luteo-olivacea ; stipite flexuoso, pallidiore. »

COOKE, *Handbook of British fungi*. Ed. II, p. 261, n° 968. *Dermocybe uliginosus*. « Pileus..... bright red brown ;..... Gills... adnate with a tooth, yellow, then olive, then cinnamon »..... In boggy woods amongst *Sphagnum*. Figured from original drawing from Rev. M. J. BERKELEY, Spores  $7 \times 4-5 \mu$ .

SECRETAN, p. 337, n° 339. *A. uliginosus* (?)

BIGEARD et GUILLEMIN (1909), *Flore*, Tome I, p. 278, comme var. de *C. cinnamomeus*.

BATAILLE, *Flore monographique des Cortinaires d'Europe* (1912), p. 63 (n° 48). « C. (3-5), fauve-briqueté. Lames adnées, espacées, ocracées puis olive et cannelle, Pied flexueux, paille ; chair jaune - olive, spores  $6,5 - 8 \times 4-4,5$ . Bois marécageux (Ex.). »

REA *Brit. Basid.* (1922), p. 165, n° 441.

VELENOVSKY, *České Houby*, p. 437. « Tr. velmi dlouhý a tenký, zprohýbaný, L. nejprve zemlové, pak škoricevé..... V. lesních mechatinách mocalových. »

*Icones* : COOKE, *Ill. Brit. fungi*, n° LIV (1887), pl. 851, bonne représentation !

BRITZELMAYR, p. 25, n° 122 ? beaucoup trop charnu !

QUÉLET, dans *Jura et Vosges* : « *uliginosus* des tourbières du Jura. »

VELENOVSKY, *Ceské Houby*, p. 434, obr. 71, fig. 5, à l'état jeune. Bonne figure !

Cette espèce paraît assez rare en Franche-Comté. Nous ne l'avons rencontrée que deux fois la même année ; jamais depuis.

Fontainebleau, le 4 janvier 1933.

## BIBLIOGRAPHIE

RENAUD (MAURICE), expert en bois. — *Contribution à l'étude des bois coloniaux de la Guyane française*. Un volume in-16°, 240 pages, 23 microphotographies h. t., 7 photographies h. t., de l'exploitation des bois en Guyane française et 3 figures dans le texte. Préface de M. le D<sup>r</sup> Albert NAST, député. Mclun, Imprimerie administrative, 1932.

Ce livre présente un intérêt tout particulier, d'abord pour les résultats pratiques qu'il nous apporte, ensuite à cause de la personnalité de l'auteur. M. le D<sup>r</sup> NAST nous apprend qu'il est un « autodidacte » et M. RENAUD saisit plus d'une fois l'occasion de nous dire qu'il a, pendant bien des années, débité des bois et dirigé la scie à ruban ; qu'ayant travaillé longtemps des bois de la Guyane en manouvrier, il a voulu connaître leur texture et leurs propriétés et enfin grouper dans un travail d'ensemble les observations directes qu'il avait faites. Il a acquis des notions suffisantes de botanique et consacré ses veilles ou ses nuits à l'étude micrographique de ces bois. Ainsi que le dit fort bien M. le D<sup>r</sup> NAST, il y a deux sortes d'autodidactes : ceux qui sont vains de bribes de science mal assimilées et ceux qui, par un goût, une vocation irrésistible de s'élever au-dessus d'une besogne terre à terre, atteignent, à force de ténacité, d'intelligence, les plus hauts sommets des connaissances de leur spécialité et réalisent une œuvre. Cette œuvre est bien plus souvent reconnue et appréciée que ne paraît le croire M. le D<sup>r</sup> NAST, qui s'indigne qu'« elle n'ait pas droit au jour, ni à la divulgation, par le seul fait que son auteur n'a pas, au préalable, incliné sa tête sur les fonds baptismaux de la Confrérie sacro-sainte où l'ésotérisme fait Loi ».

M. RENAUD ne fait pas d'érudition et il n'a pas groupé dans un chapitre spécial les travaux de ses prédécesseurs, tels que, pour ne parler que des plus récents : MARTIN-LAVIGNE (1909), BERTIN et BENOIST (1920), mais il les connaît et les cite. M. BENOIST paraît d'ailleurs l'avoir souvent guidé des connaissances qu'il a acquises directement en Guyane. M. RENAUD s'est servi des ouvrages sur la structure du bois et ses applications de LECOMTE, l'éminent professeur au Muséum, du professeur E. PERROT et de GÉRARD ; il a bien voulu consulter nos « Bois industriels ». M. RENAUD est donc parfaitement averti. Mais il nous apporte quelque chose que ces divers auteurs eussent été bien empêchés de mettre dans leurs études : l'expérience résultant d'un travail direct de ces bois auquel il s'est livré d'une façon prolongée, l'expérience de leur comportement vis-à-vis des outils de sciage ou de tranchage, dans le collage, etc.

Dans une introduction, l'auteur se livre à des réflexions judicieuses sur les bois coloniaux, leurs dénominations, l'état parfois défectueux des arrivages provenant de pièces mal choisies au plus grand dam de la réputation de ces

bois, il donne les raisons pourquoi les industriels hésitent souvent devant l'emploi des bois coloniaux et les moyens de lever leurs objections ; il montre l'utilité du microscope pour évaluer les qualités possibles des bois et diriger leur emploi.

La classification choisie pour l'étude des différents bois est celle de l'ordre botanique systématique. C'est la méthode scientifique, la seule permanente, celle qui réunit le plus d'avantages et permettra d'utiliser conjointement l'organographie de la plante et l'anatomie du bois, pour leur reconnaissance. La description des bois est la partie capitale de l'ouvrage ; c'est aussi la plus technique, nous ne pouvons nous y arrêter ici. Signalons que de nombreuses photomicrographies illustrent les descriptions et la plupart sont tout à fait remarquables. Plusieurs essences non déterminées ont aussi leur bois décrit et photographié ; ce travail reste et lorsque l'identification botanique sera faite, il n'y aura qu'un nom à ajouter à la description. Suit un chapitre intitulé « Observations d'un ancien scieur », d'une lecture très utile pour le praticien. Enfin, dans « Botanique et Micrographie », le débutant, l'artisan, qui voudront suivre l'exemple de M. RENAUD, trouveront un guide et les meilleurs conseils.

En somme, l'ouvrage de M. RENAUD trouve sa place aux côtés des œuvres importantes sur les bois coloniaux qui ont pris leur essor à l'instigation et à l'exemple des professeurs LECOMTE, PERROT, Aug. CHEVALIER ; de BERTIN, GÉRARD, BENOIST, MARTIN-LAVIGNE et d'autres et d'Institutions telles que Colonies-Sciences, le Laboratoire d'Agronomie du Muséum, le Comité National des Bois coloniaux, etc.

J. BEAUVÉRIE.

---

### DON A LA BIBLIOTHÈQUE

R. VANDENDRIES : 1° Les aptitudes et les mutations sexuelles chez *Panæolus papilionaceus* Fr. ; 2° La tétrapolarité sexuelle de *Pleurotus columbinus*. Tous nos remerciements.

---

### ÉCHANGES, OFFRES ET DEMANDES

M. DE VICHET (Georges), 5, rue du Grand-Saint-Jean, Montpellier (Hérault), envoie sur demande liste brochures sur entomologie, dont nombreux separata *Ann. Soc. Entomol. France*, que je désire échanger contre ouvrages sur Orthoptères. Je suis à la disposition des membres de la Société qui désirerait m'envoyer *Orthoptères de France*, pour détermination (sauf blattides).

---

**M. H. TESTOUT**, 107, rue Moncey, LYON, offre EPIN-  
GLES à insectes, Karlsbad véritable ;  
acier émaillé noir, tous les numéros de 00 à 08, 29 francs le  
mille du même numéro ; 3 francs le cent.

Epingles Krupp en acier chromé, n° 0 à 5, 6 francs le cent,  
port en sus ; offre toujours valable.

---

Le Gérant : O. THÉODORE.